

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Révision du SCoT de la Région de Strasbourg (SCOTERS) : Un projet d'Aménagement Stratégique (PAS) au service du territoire et de la lutte contre le changement climatique

Lundi 20 mars 2023 à Truchtersheim

La révision du SCOTERS, portée par les élus de ses 4 intercommunalités membres, entend poursuivre les efforts déjà engagés dans les documents de planification en vigueur mais s'inscrit surtout dans une nouvelle dynamique pour répondre aux défis du changement climatique et aux enjeux fonciers actuels.

L'objectif est triple : organiser la résilience face aux vulnérabilités, assurer une qualité d'habiter et de vie, garantir un équilibre territorial.

Un SCoT c'est quoi ?

Le SCoT est un document de planification stratégique à long terme servant de cadre de référence et de cohérence aux actions locales. Cet outil, qui s'inscrit en complémentarité avec d'autres démarches thématiques (PCAET, schémas, etc.) est porté par un syndicat mixte qui constitue un espace de dialogue et de solidarités entre territoires urbains, périurbains et ruraux. Sa mission est de définir et décliner un projet de territoire partagé traduit dans le document « SCoT ».

Le SCoT de la Région de Strasbourg (SCOTERS) concerne les communautés de Communes du Pays de la Zorn, du Kochersberg, l'Eurométropole de Strasbourg et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, soit 104 communes et près de 600 000 habitants.

Le SCOTERS en révision

La révision du document en vigueur depuis 2006 a été engagée fin 2018 après analyse des effets de son application. Elle doit permettre de définir les grandes orientations d'aménagement de ce territoire à l'horizon 2050. Celles-ci s'inscrivent dans une multitude de transitions (climatique, démographique, écologique, énergétique et sociétale) et portent ainsi sur les sujets du quotidien tels que l'habitat, la mobilité, les espaces économiques et de consommation, l'énergie, la localisation des équipements ou encore les espaces naturels et de respiration.

La démarche est encadrée par le code de l'urbanisme mais les choix locaux sont faits par les élus, en association avec l'ensemble des acteurs locaux et en lien avec les espaces voisins.



Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), pièce centrale du SCoT qui exprime le projet politique partagé à l'échelle du territoire du SCOTERS, a été soumis au débat des élus.

Construit après de nombreux échanges depuis 2019, il se dessine autour de 3 axes « territoire SOLIDAIRE – territoire RESSOURCE – territoire RAYONNANT », répondant aux objectifs suivants :

- s'inscrire dans les enjeux de sobriété (foncier, énergie, usage de la ressource),
- garantir la bonne santé des citoyens comme des écosystèmes,
- assurer une qualité de vie au quotidien (habitat, énergie, mobilité, loisirs, consommation, etc.),
- assumer le rôle moteur du territoire à l'échelle régionale et locale, afin de maintenir les équilibres territoriaux,
- s'inscrire dans une solidarité territoriale qui respecte les réalités locales,
- réduire les besoins en déplacements contraints par un recentrage sur la proximité, sinon promouvoir l'usage de l'ensemble de la chaîne de mobilité notamment des modes de transports décarbonés.

Cette étape importante pour l'avancement de la révision, permettra d'engager un travail plus ciblé sur les modalités d'application au sein du volet réglementaire du SCoT.

Le syndicat mixte pour le SCOTERS est accompagné dans cette démarche par l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS).

Les modalités d'information et de participation du public sont divers :

- la mise à disposition du public de documents relevant l'état d'avancement de la révision et l'actualisation régulière des informations sur le site internet www.scoters.org,
- la mise à disposition d'une messagerie : syndicatmixte@scoters.org,
- la mise à disposition du public d'un registre au siège du syndicat mixte pour le SCOTERS (13 rue du 22 novembre à Strasbourg),
- l'organisation de réunions publiques aux différentes étapes de la procédure de révision.

Pia IMBS,
Présidente du syndicat mixte pour le SCOTERS

Contact : 03 88 15 22 22
Plus d'informations : www.scoters.org